

# Fiche signalétique

FDS n° : D-0453

## Molybdenum Disulfide Grease

Date d'émission 1987-04-23

Date de révision 2021-03-31

Version 2.01

**Actif**

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### Identificateur de produit

#### Nom du produit

Molybdenum Disulfide Grease pour Xerox Produits

#### N° de pièce

070P00087

#### Couleur

Bleu-gris, Noir

#### Substance/mélange pur

Mélange

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Lubrifiant

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabriqué par : Xerox Corporation  
Webster, NY 14580

#### Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Personne à contacter Manager, environnement, santé, sécurité et durabilité  
Adresse de courriel askxerox@xerox.com  
Numéro de téléphone en cas d'urgence Informations sureté (800)275-9376  
Urgence transports (Chemtrec) (800)424-9300

Pour le document le plus récent <https://safetysheets.business.xerox.com>

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification de la substance ou du mélange

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 3
Toxicité sur le milieu aquatique - chronique	Catégorie 3

#### Éléments d'étiquetage

##### Symbole(s)



<b>Mot indicateur</b>	Avertissement
<b>Mentions de danger</b>	H315 - Provoque une irritation cutanée H317 - Peut provoquer une allergie cutanée H319 - Provoque une sévère irritation des yeux H402 - Nocif pour les organismes aquatiques H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
<b>Conseils de prudence</b>	P103 - Lire l'étiquette avant utilisation P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols P273 - Éviter le rejet dans l'environnement P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P501 - Acheminer le contenu/contenant vers une usine agréée d'élimination des déchets

**Autres dangers**

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**Mélanges**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Classification SGH	Mentions de danger
Disulfure de molybdène	1317-33-5	60-70	Eye Irrit 2 Skin Irrit 2	H315 H319
Butoxypolypropylene glycol	9003-13-8	25-35	Eye Irrit 2 Skin Irrit 2	H315 H319
Calcium bis (dinonylnaphtalènesulfonate)	57855-77-3	<1	Skin Irrit. 2 Eye Irrit. 2	--
N-1-naphthylaniline	90-30-2	<1	Acute Oral 4 Skin Sens 1 STOT RE 2 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1	H302 H317 H373 H400 H410
2-Mercaptobenzothiazole	149-30-4	<1	Acute Oral 4 Skin Sens 1 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1	H302 H317 H400 H410

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Texte intégral des énoncés H; voir la section 16

**4. PREMIERS SOINS**

**Description des mesures pour les premiers secours**

**Conseils généraux**

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation.

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes, Si l'irritation persiste, obtenir une attention médicale
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau, Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste, Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
<b>Inhalation</b>	Pas une voie d'exposition prévue, Amener la victime à l'air libre, Si les symptômes persistent, appeler un médecin
<b>Ingestion</b>	Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente, Nettoyer la bouche avec de l'eau, Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

**Toxicité aiguë**

<b>Yeux</b>	Irritant pour les yeux
<b>Peau</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
<b>Inhalation</b>	Irritant pour la peau
<b>Ingestion</b>	Aucun effet connu

**Toxicité chronique** Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées

**Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis**

<b>Protection des sauveteurs</b>	Aucun équipement de protection particulier requis
<b>Notes au médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Moyens d'extinction**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), Produit chimique, Mousse résistant à l'alcool, Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants

**Produits de combustion dangereux**

Oxydes de carbone, Oxydes de soufre, Oxydes d'azote (NOx)

**Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection

**Autres informations**

<b>Point d'éclair</b>	210 °C	/	410 °F
<b>Méthode</b>	vase clos		

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau et les yeux, Équipement de protection individuelle, voir la section 8

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos, Empêcher le produit de pénétrer dans les drains, Le matériel peut créer des conditions glissantes

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité  
**Méthodes de nettoyage** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité, Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine)

**Référence à d'autres sections**

Le matériel peut créer des conditions glissantes.

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle  
**Mesures d'hygiène** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements  
 Laver à fond après manutention

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Mesures techniques ou conditions de stockage**  
 Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé, Tenir à l'écart de la chaleur, Incompatible avec les agents oxydants  
**Produits incompatibles** Agents oxydants forts

**Types d'utilisation particuliers**

Lubrifiant

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL
Disulfure de molybdène	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	

**Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique** Aucun dans des conditions normales d'utilisation

**Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle**

**Protection du visage/des yeux** Aucun dans des conditions normales d'utilisation  
**Protection des mains** Caoutchouc nitrile  
**Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié  
**Protection respiratoire** Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

**Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement**

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	Pâte	<b>Odeur</b>	Légère
<b>État physique</b>	Solide	<b>Seuil olfactif</b>	Aucune donnée disponible
<b>Couleur</b>	Bleu-gris, Noir	<b>pH</b>	Aucune donnée disponible

<b>Point d'éclair</b>	210 °C	/	410 °F	<b>Méthode</b>	vase clos
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Non applicable				
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Point de ramollissement</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Densité</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Densité</b>	2.10 g/ml @20°C				
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Insoluble				
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Viscosité</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif				
<b>Propriétés comburantes</b>	Non applicable				

**Autres informations**

Aucun

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

**Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses**

**Réactions dangereuses**      Aucun dans des conditions normales de traitement  
**Polymérisation dangereuse**      Une polymérisation dangereuse ne se produira pas

**Conditions à éviter**

Chaleur excessive

**Matières incompatibles**

Agents oxydants forts

**Produits de décomposition dangereux**

Oxydes de carbone, Oxydes de soufre, Oxydes d'azote (NOx)

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

**Renseignements sur le produit**

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
--------------	---------------------	-----------------------	---------------------

Disulfure de molybdène			2820 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Butoxypolypropylene glycol	5840 mg/kg ( Rat ) 9100 mg/kg ( Rat )	13340 mg/kg ( Rabbit ) 21200 µL/kg ( Rabbit )	
Calcium bis (dinonylnaphtalènesulfonate)	5000 mg/kg ( Rat )	20000 mg/kg ( Rabbit )	18 mg/L ( Rat ) 1 h
N-1-naphthylaniline	1625 mg/kg ( Rat )	8000 mg/kg ( Rabbit )	
2-Mercaptobenzothiazole	1490 mg/kg ( Rat )	7940 mg/kg ( Rabbit )	>1270 mg/L ( Rat ) 7 h

**Toxicité chronique**

**Sensibilisation** Peut provoquer une allergie cutanée  
**Effets neurologiques** Aucun renseignement disponible  
**Effets sur les organes cibles** Aucun renseignement disponible

**Effets CMR**

**Effets mutagènes** Aucun renseignement disponible  
**Toxicité pour la reproduction** Non déterminé  
**Cancérogénicité** Ce produit contient un composant qui a montré des preuves limitées de cancérogénicité dans certaines études animales. Une ou plusieurs autorités ont classé comme potentiellement cancérogène pour l'homme.

Nom chimique	CIRC
2-Mercaptobenzothiazole	2A

**Autres effets toxiques**

**Risque d'aspiration** Non applicable  
**Autres effets néfastes** Aucun renseignement disponible

**Informations sur d'autres dangers**

**Propriétés de perturbation endocrinienne** Aucun renseignement disponible

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

**Toxicité**

**Toxicité aquatique aiguë** Nocif  
**Toxicité sur le milieu aquatique - Nocif chronique**

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
2-Mercaptobenzothiazole	0.25 mg/L EC50 96 h (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50 1.32 - 2.73 mg/L Lepomis macrochirus 96 h LC50= 0.42 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50= 11 mg/L Pimephales promelas 96 h		EC50 = 4.1 mg/L 48 h

**Persistance et dégradabilité**

Pas de données disponibles au niveau du produit

**Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles au niveau du produit

**Mobilité dans le sol**

Insoluble dans l'eau

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	Log Poctanol/eau
2-Mercaptobenzothiazole	2.3 - 2.5

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance n'est pas considérée comme étant persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)

**Propriétés de perturbation endocrinienne**

Aucun renseignement disponible

**Autres effets néfastes**

Aucun renseignement disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**

**Méthodes d'élimination** Disposer conformément à toutes les lois et réglementations environnementales locales et nationales applicables

**Emballage contaminé** Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

**État d'inventaire des déchets de la Californie**

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Cette substance n'est pas soumise à la réglementation comme une marchandise dangereuse pour expédition

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**

**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Statut réglementaire de l'OSHA**

Cette matière n'est pas considérée comme dangereuse selon Hazard Communication Standard (la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses) d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

**Canada**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPD.

**Inventaires internationaux**

**TSCA** Est conforme à (aux)

**Réglementations fédérales des**

**Etats-Unis**

**SARA 313**

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	No. CAS	SARA 313 - Valeurs de seuil %
2-Mercaptobenzothiazole	149-30-4	1.0

**Loi sur la qualité de l'eau**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR

122.21 et 40 CFR 122.42) :

**Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)**

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Nom chimique	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
2-Mercaptobenzothiazole	149-30-4	Carcinogen

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Ce produit est soumis à d'Etat américain droit à SAVOIR réglementation comme l'a noté ci-dessous.

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Disulfure de molybdène	X				
2-Mercaptobenzothiazole		X			

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**Date d'émission** 1987-04-23  
**Date de révision** 2021-03-31  
**Note de révision** sections de la FS mises à jour, 3

**Texte complet des mentions de danger H aux sections 2 et 3**

H302 - Nocif en cas d'ingestion  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée  
H400 - Très toxiques pour les organismes aquatiques  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

**Avis de non-responsabilité**

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

fin